



CONSEIL DES AINES

Compte-rendu

de la réunion du jeudi 17 janvier 2017

28, rue Zuber - B. P. 7
68171 RIXHEIM CEDEX
Tél. : 03 89 64 59 59
Fax : 03 89 44 47 07

www.rixheim.fr

SERVICE SOCIAL / SENIORS / MAISON DE VIE

LISTE DE PRESENCE	
Participants	Présents
WETTEL Lucien	X
LOUIS Maryse	X
SCHNEIDER Romain	X
ALLHEILLIG Roland	X
BOLLI Hélène	X
BOLLI Gilbert	X
DAGONET Michel	X
DIETMANN Pierre	exc
FATH Emile	X
FUNFSCHILLING Jean-Claude	X
FREYHEIT Jean-Michel	X
GISSINGER Marie-Thérèse	abs
GOEPFERT Monique	X
GREDY Marianne	exc
HASSENFRATZ Denise	X
KIEFFER Diana	X
KUHN Michèle	exc
LANG Denise	X
LAVE Pierre	X
LIEBY Lucienne	X
MORTZ Robert	abs
NAAS Jean-Paul	X
PICCO Christiane	exc
RISS Monique	X
SCHNEIDER Marie-Claire	X
SCHNEIDER Chantal	X
SCHREVELLE Paulette	exc
SPENLIHAUER Christiane	X
STUTZ Geneviève	X
VEST Maurice	X
WENZINGER Marylène	X
WURTZ Pierre	X

Secrétariat assuré par : Manuela FILLINGER



ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance par le Président Monsieur Lucien WETTEL,
- 2) Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 3 novembre 2016,
- 3) Vœux de Monsieur le Maire,
- 4) Point sur le livre « Mémoire de Vie » par Monsieur Pierre LAVE,
- 5) Présentation de la rencontre : Tournoi de jeux intergénérationnels,
- 6) Divers - Tour de table.

1. Ouverture de la séance par le Président Monsieur WETTEL

M. WETTEL, Président, présente ses meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année et souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Approbation du compte-rendu du Conseil des Aînés du 3 novembre 2016

Le compte-rendu du Conseil des Aînés du 3 novembre 2016 est approuvé.

3. Vœux de Monsieur le Maire

M. le Maire présente à son tour ses meilleurs vœux aux membres du Conseil et annonce que l'année 2017 peut être abordée avec confiance.

Les chiffres de l'exécution du budget 2016 de la Ville ont été communiqués. L'épargne nette est supérieure à 1,5 M€, montant le plus élevé depuis 8 ans en sachant que les dotations de l'Etat ont baissé de 1,5M€. Il en résulte qu'à ce jour, la situation budgétaire de la ville de Rixheim est saine.

Au prix de très gros efforts, la masse salariale de la collectivité a non seulement été stabilisée mais elle est en baisse cette année (départs à la retraite non remplacés, réorganisation des services).

Monsieur le Maire annonce que le 10^{ème} budget qui sera voté cette année sera sans augmentation du taux des impôts et sans emprunt. Le souhait serait de maîtriser les dépenses et de baisser les impôts, ce qui paraît réalisable. M. le Maire souhaite faire de la Ville de Rixheim une ville pionnière avec un nouveau système de fonctionnement.

Est ensuite abordée la génération du « baby-boom » qui représente plusieurs milliers de personnes sur Rixheim qui ont à la fois du temps et des compétences à faire partager. Pour exemple le succès de la Maison de Vie lancée en 2008 qui, avec la Maison Intergénérationnelle, profite à plus de 1 000 personnes et qui repose sur une centaine de bénévoles. C'est pourquoi, sur la base du bénévolat un certain nombre de choses sont à envisager.

Pour exemple, l'évolution du mode vie (familles monoparentales, recomposées) engendre des besoins en périscolaire qui ont un coût très élevé tant par les usagers que par les

contribuables. C'est pourquoi M. le Maire envisage une solidarité entre les membres du périscolaire et des séniors bénévoles afin de réduire les coûts.

Le deuxième enjeu évoqué est la dépendance, le vieillissement et la solitude. D'ici 5 ans, 10% population que comptent Rixheim, Riedisheim, Zimmersheim et Eschentzwiller atteindront l'âge de 75 ans (1 750 personnes) et nécessiteront une prise en charge tout en sachant que la capacité d'accueil de l'EHPAD de Rixheim et celui de Riedisheim ne peuvent dépasser 250 places. Afin de pallier ce manque de place, il faudra compter sur l'hospitalisation de maintien à domicile. De ce fait, l'EHPAD ne sera plus qu'un passage entre les plateaux hospitaliers et le domicile. Il faudra à nouveau envisager la solidarité de proximité sur la base du bénévolat.

M. le Maire en conclut que le modèle à construire pour notre société au cours des prochaines années est la ré-implication citoyenne.

M. le Maire remercie les membres du Conseil des Aînés pour leur apport à la collectivité de par leurs actions ainsi que de leurs réflexions.

S'en suit un échange.

Madame KIEFFER soulève le problème du danger des appareils numériques notamment en ce qui concerne le domaine de la santé. M. le Maire évoque d'autres dangers comme celui du monde virtuel chez les jeunes et précise que chaque entrée de notre société dans une nouvelle ère technologique entraîne des satisfactions et des dangers.

Monsieur WURTZ s'interroge au sujet du bénévolat évoqué par M. le Maire dans la mesure où cette problématique a déjà été évoquée au sein du Conseil sans succès. Afin d'assurer la continuité et la qualité du service public sans augmentation des impôts, M. le Maire rappelle qu'il n'y a pas d'autre alternative que la ré-implication citoyenne.

Comme alternative au bénévolat, Monsieur LAVE évoque les heures d'intérêt général pour toute personne percevant les aides sociales (RSA). M. le Maire répond que dans une société de responsabilité, toute aide de solidarité doit avoir une contrepartie et afin de pouvoir la préserver il faut avoir recours à la justice. A l'heure actuelle, la loi ne l'autorisant pas, cette contrepartie est proposée de manière volontaire. Afin de donner de la reconnaissance par la collectivité vis-à-vis des bénévoles, M. le Maire proposera à la municipalité de leur octroyer un « statut de bénévoles » qui leur donnera accès à certains privilèges (entrées gratuites à la piscine, au cinéma, etc...) voire même au niveau national (droits à la retraite). Monsieur DAGONET suggère une grande prudence afin que ce nouveau statut ne soit pas assimilé à une forme de salaire.

M. le Maire entame une réflexion dans le cadre de la mutation du travail. La robotisation et le numérique, véritables révolutions industrielles créeront un certain nombre d'emplois tout en faisant disparaître 40% des métiers dans les prochaines décennies. Le statut du bénévolat est à nouveau amené à réflexion avec des solutions concrètes et innovantes.

Dans la filière de la gestion de la dépendance, est abordé l'avenir médical de la ville de Rixheim. Les remplacements suite aux départs à la retraite des médecins se sont relativement bien passés sauf pour le quartier Ile-Napoléon. Un projet de pôle médical a été déposé et devrait voir le jour dans ce quartier.

En parallèle, une aide de 25 000€ par cabinet a été accordée par la municipalité pour l'installation de médecins et la transformation des cabinets médicaux aux normes accessibilité.

Monsieur NASS soulève la problématique des transports en commun notamment des bus doubles. M. le Maire explique que la taille des bus est calibrée en fonction du flux maximum de passagers.

4. Point sur le livre « Mémoire de Vie » par Monsieur Pierre LAVE

Le livre « Mémoire de Vie » arrive en phase finale de sa réalisation. A l'heure actuelle, l'avancement du livre ne dépend plus que de l'insertion des 450 photos.

La maquette sera présentée à M. le Maire ainsi qu'aux membres du conseil avant envoi à l'imprimerie (au plus tard mois de mars). Le nombre exact d'exemplaires à tirer reste à définir (minimum 500).

5. Présentation de la rencontre : Tournoi de jeux intergénérationnels

Madame Maryse LOUIS présente un projet intergénérationnel de jeux vidéo et jeux de société. Deux rencontres auront lieu les samedi 4 mars 2017 (salle de la Rotonde) et 3 juin dans une salle de l'EHPAD. Ce tournoi se déroulera de façon partenariale entre jeunes et seniors.

8 jeunes seront sollicités (CMJ, collégiens et résidents du quartier Île-napoléon) ainsi que des Séniors (CA, MDV, Glycines, EHPAD).

Une liste d'inscription est mise à disposition.

6. Divers - Tour de table

Monsieur VEST, représentant du groupe découverte de la ville de Rixheim énumère les différentes constatations suite à plusieurs sorties dans les différents quartiers de Rixheim. Un compte-rendu détaillé sera distribué lors du prochain Conseil des Aînés.

Madame Dina KIFFER rappelle l'anniversaire des 30 ans du jumelage avec Lohne et signale que certains anciens conseillers y ayant participé souhaitent se joindre au voyage. Un comité d'organisation a été créé pour encadrer cet événement.

Fin de séance à 19h00

Prochaine réunion le 14 mars 2017

